



## PROPOSITION DE SECTEUR



**34 HERAULT**

---

SITE : [WWW.ALLIANCESUDEXPERTISE.COM](http://WWW.ALLIANCESUDEXPERTISE.COM)  
EMAIL : [ASE34@ALLIANCESUDEXPERTISE.COM](mailto:ASE34@ALLIANCESUDEXPERTISE.COM)  
☎ 04 67 22 43 90 📠 04 67 64 81 32 📞 06 70 21 54 63  
S.A.R.L. ASE 34 CABINET FRANCHISE INDEPENDANT AU CAPITAL DE 7500 €  
SIEGE SOCIAL - ESPACE CHAMPOLLION, 55, RUE DU MISTRAL- 34970 LATTES

R.C.S. 493 115 620 00012 Code APE 7112 B N° TVA intracommunautaire : FR66493115620

## 1. Présentation du réseau ASE

**Alliance Sud Expertise** a développé un réseau d'experts en diagnostic immobilier sur le territoire national. A ce jour, le réseau compte dix huit agences et souhaite en ouvrir cinq nouvelles par an. Ce développement lui permet de disposer d'un maillage efficace, apte à répondre aux appels d'offres publics d'importances et souhaite dans un avenir proche accéder à la clientèle « Grand compte ».

Les agences du réseau accompagnent les particuliers, les collectivités, les administrations, les promoteurs immobiliers, les notaires... dans leur projet et acte de vente. Les experts ASE interviennent notamment dans la réalisation de missions de diagnostics obligatoires telles que : Diagnostic Amiante, Plomb, Performances énergétiques, Electricité, Gaz, Termites, Mesurage Carrez, Etat des risques naturels et technologiques.

Le réseau propose d'autres prestations, en fonction du profil et des connaissances de ses franchisés, et intervient par exemple sur les mises en copropriétés d'immeubles ou sur l'estimation de la valeur d'un bien.

La conjoncture actuelle pousse le réseau Alliance Sud Expertise (ASE) à trouver de nouveaux débouchés moins enclins aux soubresauts cycliques de l'immobilier.

Les orientations de développement qui ont été retenues par la Direction a été de positionner le réseau sur le marché :

- **de l'accessibilité aux handicapés.** Les immeubles impactés par la réglementation sont les immeubles recevant du public (ERP) privés et les bâtiments publics (Communes, Communautés urbains, etc.)
- **du pré-diagnostic bilan thermique** pour les particuliers ayant accès à **l'éco-prêt.**
- **De l'assainissement non autonome**

Alliance Sud Expertise aspire à devenir l'un des acteurs incontournables du Diagnostic obligatoire et des prestations annexes et souhaite pour y parvenir, que tous ces partenaires franchisés adhèrent à cet état d'esprit.

## 2. Présentation du Cabinet ASE 34

Le cabinet ASE 34 implanté depuis le 01/01/2007 sur le tout le département de l'Hérault en exclusivité : 1 020 000 habitants (Insee 1999)  
Adresse d'exploitation :

Espace CHAMPOLLION  
55 Rue du Mistral  
3970 Lattes

## 3. Moyens en matériels

### Local :

Environ 70 M2 au 1<sup>er</sup> étage d'un bâtiment de services comprenant 1 grande pièce : 3 postes ( 1 secrétariat + 2 techniciens) + un bureau direction avec salle de réunion  
Voisinage : Bourse de l'immobilier + cabinets d'expertises comptables + cabinet médical

Loyer CC : 880 €



**Matériel :**

- 4 postes PC équipé logiciel OBBC pour diagnostics de base + DPE Neuf + Software pour accessibilité handicapés + Win copropriété
- 2 pockets PC équipés également d'un logiciel pocket-carrez OBBC.
- 1 détecteur plomb modèle Niton KLp Cd 109 (fin du leasing : 15/02/2012)
- 3 Disto
- 2 appareils photos canon
- 1 Standard téléphonique 3 lignes ( dont 2 utilisés)
- 1 photocopieur Canon neuf (achat en 01/2010 fin du leasing : 04/2015)
- 2 appareils électriques (FLUXE)
- 1 appareil gaz EDICOM
- 2 Voitures ( en location : fin de bail le 29/12/2010 pour la C3 et 13/02/2011 pour C2)
- 1 scooter 3 Roues Piaggio ( 1<sup>er</sup>/01/2008)
- Matériel divers ( pour Amiante démol et pour handicapés)

## 4. Moyens en personnel

- 2 Techniciens formés et certifiés tous diagnostics + formation Accessibilité Handicapés ( 8 ans et 4 ans d'expérience)
- 1 commerciale (40H/mois) auto rentabilisée par l'apport de son CA ( ex diagnostiqueur certifiés Amiante+ DPE + Termites) : polyvalente

## 5. Chiffre d'affaires

CA 2007	: 146 448
CA 2008	: 209 680
CA 2009	: 247 260

1<sup>er</sup> trimestre 2010 : 48 000

## 6. Conditions commerciales

Conditions pour l'acquisition du Cabinet ASE 34 :

- 250 000 € Net Vendeur

Comprenant :

- Droit à la franchise et ses prestations (formations, aide commerciale et technique..) voir conditions complètes sur dossier franchise
- Présentation des partenaires des contrats cadres souscrits
- Assistance d'un mois par Danielle NICOULEAU ( administratif + commerciale + comptabilité..)